Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N°291

Monsieur LECOMTE Francis

Amiante sans mention	**Amiante** Date d'effet : 26/03/2020 : - Date d'expiration : 25/03/2027
DPE individuel	**Diagnostic de performances énergétiques** Date d'effet : 26/03/2020 : - Date d'expiration : 25/03/2027
Electricité	**Etat de l'installation intérieure électricité** Date d'effet : 12/03/2020 : - Date d'expiration : 11/03/2027
Gaz	**Etat de l'installation intérieure gaz** Date d'effet : 12/03/2020 : - Date d'expiration : 11/03/2027
Plomb sans mention	**Constat du risque d'exposition au plomb** Date d'effet : 12/03/2020 : - Date d'expiration : 11/03/2027

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 26/03/2020, à Canéjan par MOLEZUN Jean-Jacques Président.

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

* Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Siège : 23bis, rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN
Mail : contact@lcp-certification.fr Site : www : lcp-certification.fr
Tel : 05.33.89.39.30
SIRET : 80914919800024 RCS BORDEAUX Code APE :7022 Z
Enr487@ LE CERTIFICAT V009 du 31-01-2020

Accréditation N° 4-0590
Portée disponible sur www.cofrac.fr

IQ 95110